



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.  
GÉNÉRALE

ITTC(LV)/13  
6 décembre 2019

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION  
Du 2 au 7 décembre 2019  
Lomé (Togo)

## DÉCISION 2(LV)

### BUDGET ADMINISTRATIF BIENNAL DES EXERCICES 2020 ET 2021

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant l'article 3.3 du Règlement financier et règlement relatif aux projets de l'OIBT, qui stipule que le Conseil approuve et adopte le budget du Compte administratif par une Décision du Conseil;

Décide de:

1. Approuver et adopter le Budget administratif biennal des exercices 2020 et 2021 tel qu'il figure dans le document CFA(XXXIV)/2 Rev.1, pour un montant de 7 091 487 \$EU et de 7 104 316 \$EU, respectivement.

\* \* \*